



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 14 FEV 2024

N° 45 /UL/CP/PRMP/02-2024

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

BORDEREAU D'ENVOI

Des pièces adressées à Monsieur le Directeur du Centre d' Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME).

LIBELLES	NOMBRE DE PIECES	OBSERVATIONS
Plan de passation des marchés de 2024 du CERME et copie du courrier N° 0481/MEF/DNCCP/DSCP en date du 07 février 2024 de la DNCCP relatif à sa validation.	02	A toutes fins utiles
TOTAL	02	

Arrêté le présent bordereau à deux (02) pièces.



Mme Civavi Akuavi SOSSOU

DIRECTION NATIONALE DU
CONTRÔLE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

N° 0481 /MEF/DNCCP/DSCP

Lomé, le 07 FEV 2024

Le Directeur National

A

*Madame le Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé (UL)*

LOME



V/Réf : Lettre n°079/UL/CP/PRMP/01-2024 du 23 janvier 2024

Objet : Validation du plan de passation des marchés de 2024 du
Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME).



Madame le Responsable,

Faisant suite à la lettre ci-dessus référencée, **reçue le 25 janvier 2024**, par laquelle vous avez transmis à la Direction nationale du contrôle de la commande publique (DNCCP), pour validation, le plan de passation des marchés (PPM) cité en objet, et à la séance tenue le **06 février 2024** avec vos collaborateurs dans nos locaux,

J'ai l'honneur de vous informer que la DNCCP note le respect des dispositions réglementaires dans l'élaboration dudit PPM dont vous trouverez, ci-joint, une copie validée à toutes fins utiles.

Vous voudriez bien faire prendre des dispositions pour anticiper les procédures de passation des marchés qui y sont inscrits, afin de garantir la consommation des crédits de l'exercice budgétaire 2024.

Veuillez agréer, **Madame le Responsable**, l'assurance de ma considération distinguée.



Rassidi SOUMAÏLA

P.J : 01

